

# FICHE DE DONNÉES SÉCURITAIRE DES SUBSTANCES



FIVE STAR PRODUCTS, INC.  
750 Commerce Drive  
Fairfield, CT 06825  
203-336-7900

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 1-(800) 255-3924

La publication du 05 janvier 2012 remplace celle du 21 octobre 2010

DANS LE CAS D'UN  
ACCIDENT  
CHIMIQUE  
Appelez Chem-Tel  
1-800-255-3924  
Hors des États-Unis.,  
appelez  
1-813-248-0585  
24 heures sur 24 et 7  
jours sur 7

SECTION I - Description du produit FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE®, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® V/O, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® GUNITE, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® UW HP, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® UW PG, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® HTR, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® ES, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® HTR SHOTCRETE, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® S300, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® GUNITE S300, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® S300 ECB, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® GUNITE WP, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® GUNITE WP/FS, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® S300 EXT, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® S300 QM, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® WHITE, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® ES SPECIAL, FIVE STAR STRUCTURAL CONCRETE® V/O SPECIAL

## SECTION II - Produits dangereux/Description des informations

**Substances:** Num. C A S. Chemical Abstracts Service. (numéro d'identification unique des substances chimiques). OSHA (Occupational Safety and Health Administration) (Agence pour la santé et la sécurité au travail) PEL (Permissible Exposure Limit) (Limites d'exposition admissibles) : ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) TLV (Threshold Limit Value) : autres limites :

Ciment hydraulique 65997-15-1 5 mg/m<sup>3</sup>\* 10 mg/m<sup>3</sup>\*\* 50 MPPC 15 mg/m<sup>3</sup>\*\*  
Dioxyde de silicium, silice cristalline, sable de silice, SiO<sub>2</sub>, Numéro C.A.S. 14808-60-7

OSHA Occupational Safety and Health Administration (Agence pour la santé et la sécurité au travail) PEL Permissible Exposure Limit (Limites d'exposition admissibles) : l'exposition à un environnement comportant de la silice cristalline en suspension dans l'air ne doit pas dépasser la moyenne pondérée poids durée pendant 8 heures selon les normes de l'Administration de la sécurité et de la santé dans les mines (MSHA) portant sur la qualité de l'air en cas de présence de silice. Voir Sous-partie D, Section 56.5001 : cristalline : Quartz respirable conformément aux limites d'exposition admissibles (PEL) - Moyenne pondérée (temps poids) TWA = 0.1 mg/m<sup>3</sup> et 29 Code des réglementations fédérales (CFR) 1910.1000 Table Z-1-A. Substances polluantes de l'air, plus particulièrement : quartz cristallin respirable 10 mg/m<sup>3</sup> / %SiO<sub>2</sub>+2

Conférence américaine des hygiénistes industriels du gouvernement (ACGIH). Valeur du seuil limite (TLV) : Quartz cristallin TLV-TWA = 0.05 mg/m<sup>3</sup> (Poussière respirable). Se reporter à la valeur du seuil limite et aux indices biologiques publiés en 1991-1992. Conférence américaine des hygiénistes industriels du gouvernement (ACGIH).

Recommandations d'autres limites : Institut national de la santé et de la sécurité professionnelle (NIOSH). Norme portant sur le degré de concentration maximale recommandée = 0.05 mg/m<sup>3</sup> (air respirable et exempt de silice) selon un échantillon complet pour une durée de travail quotidienne jusqu'à 10 heures et une durée hebdomadaire de 40 heures.

\*Poussière respirable \*\*Quantité totale de poussière HMIS : Santé = 1 Feu = 0 Réactivité = 1 Protection individuelle = E

## SECTION III : - Particularités physiques et chimiques

Point d'ébullition (°F) :	N/A	Poids spécifique (H <sub>2</sub> O = 1) :	2.7
Pression de vapeur (mm Hg) :	N/A	Point de fusion (°F) :	N/A
Pression de la vapeur : (AIR = 1) :	N/A	Taux d'évaporation :	Aucun

Solubilité dans l'eau: négligeable Odeur et aspect : Gris, bronzé à marron ou blanc, solide à particules fines -- sans odeur.

## SECTION IV - Données concernant l'incendie et l'explosion de produits dangereux.

Faisceau lumineux : non inflammable. Seuils d'inflammabilité : LIE (limites inférieures d'explosivité) : N/A, LSE (limite supérieure d'explosivité) : N/A. Moyens d'extinction : N/A. Techniques spéciales de lutte contre l'incendie : Non applicable. Risques particuliers d'incendie et d'explosion : aucune.

## SECTION V - Données sur la réactivité

Stabilité : Instable : ( ) Stable : (X) Conditions à éviter : N/A. Incompatibilité (Substances à éviter) : acides forts. Risque de décomposition et produits dérivés : Inconnu. Polymérisation dangereuse : conséquence éventuelle : ( ) Conséquence improbable : (X)

## SECTION VI - Données sur les risques sanitaires

Voies de pénétration : Inhalation : Oui Peau : Oui Ingestion : risques pour la santé (graves et chroniques).

Chronique : une exposition prolongée et excessive à la poussière de silice cristalline libre au dessus du seuil limite peut provoquer des cicatrices internes des poumons, de la toux et un souffle court. À terme, des lésions pulmonaires telles que la silicose peuvent être provoquée par l'inhalation de silice libre. Grave : le ciment humide et plus particulièrement quand il est employé dans du béton de plastique non durci, du mortier ou des suspensions peuvent déshydrater la peau et provoquer des brûlures à l'alcali. La poussière de ciment peut irriter les yeux et la partie supérieure du système respiratoire. Chronique : la poussière de ciment peut provoquer une inflammation des muqueuses nasales et de la cornée. Cancérogénicité : NTP (Programme national de toxicologie) ? Oui. "Identifié comme une substance cancérogène pour l'être humain". Monographies du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ? Oui. Règlementé par l'OSHA (l'agence américaine pour la sécurité et la santé au travail) ? Non. CIRC Groupe 1. "Le CIRC indique qu'il existe des preuves suffisantes concernant le risque carcinogène chez l'être humain dans le cas d'inhalation de la silice cristalline. Signes et symptômes d'exposition : peut provoquer la toux, les éternuements et une irritation nasale. Peut provoquer une irritation, une déshydratation cutanée et des brûlures. Troubles de la santé aggravés à cause de l'exposition : maladies respiratoires. Mesures en cas d'urgence et premiers secours : Placez à l'air libre. Rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Lavez soigneusement avec de l'eau les zones contaminées après toute manipulation. Le produit peut durcir au contact de l'eau. Consultez un médecin.

## SECTION VII - Précautions à prendre pour un usage ou une manipulation sécuritaires.

Procédures à suivre dans le cas d'une fuite ou d'un déversement du produit : évitez de respirer de la poussière. Évitez de produire de la poussière supplémentaire. Aspirez ou balayez en employant des méthodes qui ne dispersent pas la poussière. Mesures d'urgence ne sont pas nécessaires. Procédure de recyclage des déchets : la mise au rebut est possible dans une décharge ne faisant pas l'objet d'une restriction sanitaire. La manipulation et le stockage doivent faire l'objet de mesures préventives ; conservez dans un endroit sec jusqu'à son usage complet afin de maintenir la propriété chimique du produit. Évitez tout contact avec la peau, les yeux. Lavez-vous soigneusement après manipulation. Autres mesures préventives : aucune.

SECTION VIII - Mesures de contrôle - Protection respiratoire: masque de protection contre la poussière. Un appareil respiratoire approuvé par les organismes OSHA, MSHA ou NIOSH. Ventilation: aspiration à la source : peut être utilisé selon les besoins. Mécanique (Général): peut être utilisé selon les besoins. Spécial: aucune. Autre: aucune. Gants de protection: des crèmes créant une barrière ou des gants imperméables pour la protection de la peau. Protection oculaire : des masques et des lunettes ajustés et approuvés par les organismes OSHA, MSHA or NIOSH. Autre vêtement ou équipement de protection: vêtements imperméables pour la protection de la peau contre les brûlures. Méthodes de travail et mesures hygiéniques : lavez soigneusement la peau contaminée.

"Cette information est proposée sans aucune garantie explicite ou implicite, de quelque nature que ce soit. L'information et les recommandations décrites dans ce document par la société Five Star Products, Inc. s'appuient sur des données considérées comme correctes et actualisées."